

Les questions diverses

• **Mon enfant n'a pas encore 3 mois. Puis-je le faire garder en collectivité ?**

Oui. Les enfants sont accueillis dès la fin du congé maternité.

Je n'envisage de reprendre mon travail qu'à temps partiel. Mon enfant peut-il aller au Multi Accueil?

Oui. Tous les parents ont la possibilité de faire garder leurs enfants en accueil régulier.

• **Jusqu'à quel âge puis-je faire garder mon enfant en accueil collectif ?**

Les enfants sont accueillis jusqu'à l'âge de l'entrée en maternelle soit 3 ans (ou plus pour l'année entamée).

• **Mon enfant souffre d'un handicap, peut-il être accueilli au Multi Accueil?**

Tous les établissements sont susceptibles de recevoir votre enfant. Cependant, afin de lui offrir le meilleur accueil, nous étudierons votre demande en fonction de son handicap et des capacités de l'établissement à l'accueillir dans de bonnes conditions. Une visite médicale approfondie sera faite par le Médecin de la structure.

• **Puis-je faire garder mon enfant au Multi Accueil de Saint Paul si je n'habite pas cette commune ?**

Oui. Vous pouvez avoir cette possibilité si vous travaillez à saint Paul .Dans le cas contraire, la pré inscription sera toujours faite .Votre dossier sera étudié et votre enfant admis si la place proposée reste libre après étude des autres demandes.

Je suis enceinte. Quand faut-il entreprendre les démarches pour inscrire mon enfant au Multi Accueil ?

La pré inscription se fait sur RDV dès 5 mois de grossesse,. Elle sera étudiée quand vous nous confirmerez sa naissance. Par contre pour des naissances prévues après la commission de Avril/ Mai, nous étudierons le dossier.

• J'ai repris des études. Puis-je mettre mon enfant au Multi Accueil?

Oui. Tous les parents ont accès au Multi Accueil. Lors de vos démarches, pensez à vous munir d'une attestation de formation et du montant éventuel de votre bourse d'études.

• Mon enfant est malade. Peut-il aller à la crèche ?

Dans le cas de maladie infectieuse votre enfant ne sera pas accepté. Dans le cas de forte fièvre dès le matin, votre enfant doit être examiné par votre médecin traitant qui donnera l'accord du retour au Multi Accueil.

Si dans la journée votre enfant a de la fièvre nous vous prévenons afin de prévoir un RDV médical dans la soirée. Pour une fièvre supérieure à 39°, nous vous demandons de raccourcir la journée ou de venir le chercher selon l'état de votre enfant.

Mon fils doit être hospitalisé la semaine prochaine. Comment être remboursée de ses jours d'absence ?

Pour une hospitalisation les jours d'absence sont entièrement déduits. Cependant, en cas de maladie, il y a trois jours de carence déduits sur présentation d'un justificatif médical.

• J'ai perdu mon emploi. Mon enfant peut-il rester au Multi Accueil ? Pouvez-vous procéder à un aménagement de tarif ?

L'enfant est maintenu au Multi Accueil avec un aménagement d'horaires et du tarif (calcul sur la base des ASSEDIC) le temps pour le parent de faire ses recherches d'emploi.

• Quelqu'un d'autre que moi peut-il venir chercher mon enfant au Multi Accueil ?

Oui, à condition que vous ayez au préalable rempli le formulaire indiquant les personnes susceptibles de venir chercher votre enfant. Cette personne désignée, âgée d'au moins 18 ans, devra présenter la 1^{ère} fois avec une pièce d'identité pour partir avec votre enfant.

• Mon enfant est admis à la crèche, comment se passe son entrée au Multi Accueil ?

Un temps d'adaptation est nécessaire pour son arrivée au Multi Accueil. Nous avons mis en place un protocole qui vous demande de venir progressivement nous confier votre enfant. De même vous remplissez un dossier complet qui est commenté par vous à l'auxiliaire référente dès le 1^{er} jour.

• ***J'allaite mon enfant, que dois-je faire si il rentre au Multi Accueil ?***

La continuité de l'allaitement est compatible avec le Multi Accueil. Dans ce cas vous "tirez" votre lait que vous portez congelé dans un sac spécial (il ne faut pas de rupture de la chaîne du froid)

• ***Autres questions personnelles à poser à la Directrice***

crechestpaul@wanadoo.fr